



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
PROCES VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 avril 2013**

L'an deux mille treize, le 11 avril à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE, M DOUBLET, GRENON GAILLARD, MACHEFERT, MAYAU Vice présidents,

Mmes, BOURSIQUOT, SIGNAT, TURGNE MILLERAND, BETIZEAU, Ms BACHEREAU, LE POULIQUEN, MOREAU, RAGEAU, GANDAUBER, MACAUD, MICHAUD J, POCH, GRELAUD, GAILLOT, LUTARD, DRUGEON, ROULIN, MAJEAU, FRANCOIS, LOUVET, AUBERT, GRADAIVE, LOURDE, BUREAU, MICHAUD R, BERNARD, CHOTARD, RAFFE.

Excusés : GAILLOT Jean-Paul (remplacé par Laurent OCTEAU), ROULIN

Date de la convocation : 27 mars 2013.

Présents : 35

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MACAUD.

1. APPROBATION PV DU 21 FEVRIER 2013

Adopté à l'unanimité

2 à 6. VOTES CONCERNANT LE BUDGET PRINCIPAL.

✓ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Monsieur le Président, ayant quitté la séance, Monsieur le Premier Vice-président présente le Compte Administratif 2012 relatif au Budget 2012.

INVESTISSEMENT :

Excédent 2011 : 99 248,47

TITRES 2012 : 907 247,98

MANDAT 2012 : 1 077 465,10

RESULTAT: 70 968,65

FONCTIONNEMENT :

Excédent 2011 : 1 013 475,78

TITRES 2012 : 3 216 220,59

MANDAT 2012 : 2 618 282,63

RESULTAT : 1 611 413,74

RESULTAT GLOBAL : 1 540 445,09

Puis, Monsieur le 1er Vice-Président soumet au vote des membres du Conseil Communautaire l'adoption du Compte Administratif.

Adopté à l'unanimité.

(Les représentants des communes de Balanzac et Nancras ne participent pas au vote).

✓ VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS DES TAXES LOCALES

Après avoir commenté l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013, Monsieur, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de reconduire les taux suivants

- Cotisation Foncière des Entreprises : 22,72%,
 - Taxe d'habitation : 7.69%
 - Taxe foncière (non bâti) : 2.08%

Adopté à l'unanimité.

✓ VOTE DU BUDGET 2013

Adopté à l'unanimité

✓ VOTE TRANSFERT DE CHARGES PERSONNEL DU BP VERS BUDGET OM

Monsieur le Président propose de transférer du Budget Principal vers le budget OM la somme de 37 000 euros correspondant à la mise à disposition de Sébastien POCH, Jean-Luc BONNEAU et Dominique BRASSAUD sur des activités relevant du budget principal

Adopté à l'unanimité

✓ AFFECTATION DE RESULTAT : BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2011	RESULTAT DE 2012 Recettes - dépenses	RESTES A REALISER 2012 RECETTES	RESTES A REALISER 2012 DEPENSES	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	99 248.47	-70 968.65	282 715.00	549 477.00	- 337 730.65
FONCT		1 611 413.74			1 611 413.74
				Résultat global	1 540 445.09

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Propose d'affecter le résultat ainsi :

Affectation 2012 A la couverture d'autofinancement prévu au BP (c/1068) Affectation à l' excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Déficit d'investissement à reporter (ligne 001)	337 730.65 1 273 683.09 - 70 968.65
---	--

Adopté à l'unanimité

✓ VOTE COMPTE DE GESTION

Les membres du Conseil Communautaire après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2012 concernant le budget principal :

- statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2012 au 31/12/2012,
- statuent sur l'exécution de ce budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Communautaire pour 2012, visé et certifié conforme, par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de leur part.

Après en avoir délibéré, quitus est donné à Monsieur le Receveur Communautaire par les membres du Conseil Communautaire.

Adoptés à l'unanimité

(Les représentants des communes de Balanzac et Nancras ne participent pas au vote).

7 à 12. VOTES CONCERNANT : LE BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES.

✓ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Monsieur le Président, ayant quitté la séance, Monsieur le Premier Vice-président présente le Compte Administratif 2012 relatif au Budget OM 2012

Fonctionnement		Investissement	
Excédent 2011	109 322,89	Excédent 2011	13 519,90
TITRES 2012	1 663 194,64	TITRES 2012	165 487,71
MANDAT 2012	1 642 137,27	MANDAT 2012	117 749,07
RESULTAT	130 380,26	RESULTAT	61 258,54

Puis, Monsieur le 1er Vice-Président soumet au vote des membres du Conseil Communautaire l'adoption du Compte Administratif

Adopté à l'unanimité

(Les représentants des communes de Balanzac et Nancras ne participent pas au vote).

✓VOTE DES TARIFS REDEVANCES 2013 :

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire les tarifs de la redevance d'enlèvements des ordures ménagères pour 2013 avec une évolution de + 2 %.

Les tarifs appliqués aux ménages s'établissent ainsi :

1 RAMASSAGE PAR SEMAINE	
1 Personne	69 Euros
2 Personnes	136 Euros
3 Personnes	199 Euros
4 Personnes	264 Euros
5 Personnes et au-delà	274 Euros

Les tarifs appliqués aux hors ménages s'établissent ainsi :

		Coef 1.05	Coefficient 1,25
REDEVANCE COLLECTE ORDURES MENAGERES HORS MENAGES	1 collecte	2 RAMASS. Circuit prévu	collecte supplément. Hors circuit
Parc Résidentiel	155		
Résidence secondaire	155		
Camping par emplacement saisonnier	19		
Camping à l'année par emplacement	32	34	40
Restaurant Hôtel (Prix au litre)	0,73	0,77	0,91
Lycée	-	2 771	-
MFR	-	473	-
Collège	-	1 387	-
Maison de retraite par nombre de lits	34		43
Usine	658	691	
Supermarché	1 847	1 940	2 309
CAT	-	-	5 851
Supérette	308		-
chambres d'hôtes (à l'unité)	28		-
Chambres et Tables d'hôtes (à l'unité)	54		-
Château	986		1 233
Administration Publique	172		-
Commerce	155	163	194-
Profession libérale	155		-
Night-Club	378		-
Gîte rural/Location saisonnière	166		

Adoptés à l'unanimité

✓VOTE TARIFS OM SALLE DES FETES :

Monsieur le Président, conformément à la proposition de la commission ordures ménagères propose de soumettre à la redevance des ordures ménagères, les salles des fêtes de chaque commune de la communauté de communes à hauteur de 2 euros par habitant (population double compte).

Adopté à l'unanimité

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE

✓VOTE DU BUDGET 2013

Adopté à l'unanimité

✓VOTE DU COMPTE DE GESTION

Les membres du Conseil Communautaire après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2012 concernant le budget OM Tri Sélectif :

- statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2012 au 31/12/2012,
- statuent sur l'exécution de ce budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Communautaire pour 2012, visé et certifié conforme, par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de leur part.

Après en avoir délibéré, quitus est donné à Monsieur le Receveur Communautaire par les membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité

✓VOTE TARIFS DES DEPOTS DES PROFESSIONNELS EN DECHETERIES :

Monsieur le Président, conformément à la proposition de la commission ordures ménagères propose de revaloriser la tarification appliquée aux professionnels qui déposent des déchets en déchèteries tout en élargissant la facturation aux entreprises effectuant des travaux pour les communes

Déchets	Prix du m ³ pour 2013
Gravats	5,50
D I B	23
DECHETS VERTS	9,90
BOIS	12,10
AMIANTE	5,50

Adopté à l'unanimité

13. MARCHE PUBLIC SUR ACQUISITION DE 2 CHASSIS PORTEURS ET 2 BOM.

Monsieur le Président demande à Marcel GINOUX de présenter les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres.

La commission s'est réunie les 27 mars et 10 avril 2013.

Ce marché comprend 2 lots :

- ✓ Lot 1 : Fournitures de 2 porteurs
- ✓ Lot 2 : Fournitures de 2 Bennes bi-compartmentées

Deux critères de pondérations sont appliqués pour chacun des lots au niveau de l'étude des offres :

- ✓ Prix : 55 %
- ✓ Valeur technique : 45 %

L'estimation administrative s'établit à 370 400 Euros.

6 offres ont été remises dont 4 pour le lot 1.

**BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE**

Après analyse et application des critères de pondération, le choix de la Commission d'Appel d'Offres s'est porté sur :

LOT 1 : SCANIA pour 159 600 € HT
LOT 2: SEMAT pour 147 920 € HT option 1 comprise
Soit 307 520 Euros HT

Adopté à l'unanimité

14. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Monsieur le Président demande à Didier MAYAU de présenter les propositions de la commission « subventions aux associations » qui s'est réunie le jeudi 4 avril 2013.

La commission propose de porter le plancher de subvention à 500 Euros.
Les règles d'éligibilité ne sont pas modifiées.

LES VISITEURS DE PANLOY.

Pour sa 5ème édition, cette association a chargé le Westminster Opéra Co. de monter le « Didon et Enée » de Purcell, chef d'œuvre fondateur de l'opéra britannique les soirées des 1 et 2 août 2013.

L'édition 2012 (Le Barbier de Séville) a réunie jusqu'à 550 personnes

Cette manifestation dépasse très largement les frontières de notre territoire et permet un soutien à la culture.

Le budget prévisionnel s'établit à 19 926 Euros

Montant sollicité : 1 500 Euros

Avis de la commission : Avis favorable. Sylvain BARREAUD ne participe pas au vote.

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable. Sylvain BARREAUD ne participe pas au vote

FESTIVAL FOURTISSIMO – LES ESSARDS

Cet évènement se déroulera les 11 et 12 mai. Réalisée en collaboration avec l'association du Comité des Fêtes de Les Essards, cette manifestation a pour volonté de diffuser la culture en milieu rural, en impliquant le plus large des publics, en fédérant les habitants de la commune et les élèves des écoles de la commune et ceux de Saint Sulpice d'Arnoult (commune membre du RPI).

Ce festival sera axé autour d'un « détournement artistique du chiffre 4 » :

« les 4 mains » exposition itinérante qui se déclinera au travers de 4 jardins dans le centre du village qui seront transformés pour l'occasion en 4 lieux d'exposition,

« les 4 mains » projet artistique avec une intervention d'Agnès Le Nours pour 1 atelier d'écriture et 1 atelier d'expression corporelle et d'Isabelle Dessavre pour 1 atelier de dessin et 1 atelier mosaïque,

« les 4 mains » pour une découverte du quatuor à cordes pour les enfants, mais aussi les parents, animée par le quatuor de l'Ensemble Osmose. De plus, l'idée sera de demander aux spectateurs de venir avec son quatre-quarts le plus original possible et de partager ainsi un moment musical avec le reste du public et des artistes.

Le budget prévisionnel est de 4 650 euros.

La participation de la commune est de 1 000 euros.

Montant sollicité : 500 euros.

Avis de la commission : Avis favorable

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable. Abstention de Claude GRADAIVE

FETE DE LA BICYCLETTE – PONT L'ABBE D'ARNOULT.

Organisée par « Les cyclos du Val d'Arnoult » (affiliés à la Fédération Française du Cyclotourisme) cette manifestation est intégrée dans la Fête Régionale de la bicyclette. Elle se déroulera les 15 et 16 juin 2013 à Pont l'Abbé d'Arnoult.

Elle est ouverte aux familles et bien sûr aux enfants. Le samedi un circuit découverte route (visite de sites locaux) et un circuit marche débiteront dès 14 heures. Le dimanche, à partir de 8 heures, seront proposés un circuit marche et 2 circuits routes. A 12 H 30, un vin d'honneur sera servi suivi d'un déjeuner en commun.

Le budget prévisionnel s'établit à 2 127 euros.

Montant sollicité : 500 euros.

Avis de la commission : Avis favorable tout en leur demandant de mieux communiquer envers les communes et de faire un effort sur la communication globale.

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable tout en leur demandant de mieux communiquer envers les communes et de faire un effort sur la communication globale.

JOURNEE DE L'AS - FOYER SOCIAL COLLEGE DE SAINT PORCHAIRE.

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes participait au financement du stage de voile, à hauteur de 1 500 euros, organisé pour les classes de 5ème. Cette année, ce stage n'aura pas lieu pour des raisons d'organisation entre différentes manifestations et voyages scolaires.

Pour 2013, l'idée est de récompenser les 90 élèves de la 6ème à la 3ème ayant participé aux activités de l'Association Sportive tout au long de l'année scolaire en organisant une journée originale et festive.

Montant sollicité : 500 euros.

Avis de la commission : Avis défavorable. Ne répond pas aux critères.

Avis du Conseil Communautaire : Avis défavorable. Ne répond pas aux critères.

Monsieur GRENON vote contre ce refus.

FOYER RURAL DE SOULIGNONNES.

Depuis l'an dernier, à l'occasion de la frairie de La Pentecôte, l'association, avec l'aide de la municipalité, propose une scène permettant à des jeunes de se produire musicalement afin de se faire connaître du public.

Devant le succès de la première édition, de nombreux groupes locaux et hors de notre territoire et hors département veulent renouveler l'expérience.

Cette animation est entièrement gratuite que ce soit pour les visiteurs que pour les participants auxquels l'association offre les repas et les boissons.

Si les principales charges d'organisation sont couvertes par les recettes des repas et boissons des visiteurs et par la subvention de 1 400 euros versée par la Mairie, il reste à financer la location de la sono et la présence d'un technicien. Cette dépense est de 750 euros.

Le budget prévisionnel s'établit à 5 820 euros.

Montant sollicité : 750 euros.

Avis de la commission : Avis favorable.

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable. 1 abstention.

LES ATELIERS DU BRUANT – SAINT PORCHAIRE.

Comme chaque année cette association organise son gala de danse sur 2 soirées à la salle des fêtes de Saint Porchaire : les 14 et 15 juin.

Ce seront 115 danseuses et danseurs (106 jeunes et 9 adultes) venus des communes de Beurlay, Champagne, Crazannes, Geay, La Vallée, Les Essards, Sainte Gemme, Soullignottes, Sainte Radegonde, Plassay, Pont l'Abbé d'Arnoult, Romegoux, Saint Sulpice d'Arnoult, Saint Savinien, Saint Porchaire et Trizay.

Budget prévisionnel : 4 000 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros (750 euros par soirée)

Avis de la commission : Avis favorable. Didier MAYAU ne participe pas au vote.

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable. Didier MAYAU ne participe pas au vote.

ASSOCIATION « ABBAYE EN FETE » - TRIZAY

Cette association souhaite renouveler sa 1ère expérience de son spectacle pyrotechnique de 2012 qui a rassemblé plus de 3 500 personnes venues de toutes les communes de notre territoire et des communes voisines.

Budget prévisionnel : 15 600 euros.

Subvention de la Mairie : 4 000 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros.

Avis de la commission : Avis favorable

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable. Michel DOUBLET ne participe pas au vote.

BADMINTON CLUB PONTILABIEN.

Cette année encore le Badminton Club Pontilabien organisera son 5ème tournoi des mochettes réservé aux jeunes joueurs du Poitou-Charentes ; L'édition 2012 a rassemblé 80 joueurs.

Budget prévisionnel : 890 euros

Montant sollicité : 500 euros.

Avis de la commission : Avis favorable

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable

LES FOUS CAVES – PORT D'ENVAUX.

Chaque année depuis 11 ans, l'association des Fous Cavés organise son festival culturel durant un week-end du mois de juillet. 2012, a accueilli plus de 3 100 personnes.

L'édition 2013 « Les Fous Cavés déambulent » se déroulera les 19 et 20 juillet.

Tout en restant toujours sur la même dynamique, les FKV souhaitent proposer une programmation familiale et festivalière en respectant l'accessibilité de leur évènement. Les grandes lignes de cette édition 2013 s'articulent autour des grandes lignes suivantes : une grande scène unique partagée par des groupes locaux et têtes d'affiches, un espace jeux, 1 Pôle Jeunesse en partenariat avec les Centres de Loisirs, une déambulation d'une Batukada, un accueil des festivaliers toujours plus chaleureux, une accessibilité financière toujours au cœur de l'association et, enfin, des actions en faveur de l'environnement.

Le budget prévisionnel du festival s'établit à 103 050 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros.

Avis de la commission : Avis favorable

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable

US PONT L'ABBE FOOTBALL.

Dans le cadre des manifestations organisées le 22 juin pour célébrer les 80 ans du club, des ateliers-foot seront organisés pour les enfants de notre territoire. Des « vieilles gloires » du Football Club de Pont l'Abbé ainsi que de clubs régionaux seront présents.

Cette manifestation se veut une journée de découverte du foot pour les enfants de notre territoire dans le cadre de la formation et de la labellisation du club.

200/250 personnes sont attendues dont plus de 100 enfants qui pourront participer à un pique-nique géant. Le soir une paëlla géante réunira les partenaires de la journée, les élus et dirigeants du district.

Budget prévisionnel : 3 050 euros.

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Avis favorable. Alain RAGEAU et Patrick POCH ne participent pas au vote.

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable. Alain RAGEAU et Patrick POCH ne participent pas au vote.

RECYCL'ART 2013.

Après la réussite de la 1ère édition locale d'Itinéraire d'Artistes, ce collectif composé de Frank BASCOU (BD mangas), Isabelle DESSAIVRE (mosaïste), Agnès LE NOURS (poète et comédienne) et Benoit HAPIOT (artiste peintre professionnel et graphiste) propose de reconduire l'aventure avec ce projet baptisé « RECYCL'ART ».

Il est basé, comme l'an dernier, sur des ateliers participatifs jeune public. A ce titre plusieurs écoles et les ALSH de notre territoire y participeront.

Budget prévisionnel : 5 800 euros

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : Avis favorable

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable.

AVENIR CYCLISTE NIEUL LES SAINTES.

Ce club organise sa 32ème édition des Boucles de l'Arnoult qui se déroulera le 7 juillet.

Comme chaque année cette épreuve est ouverte aux juniors et espoirs (17 à 22 ans) en 2 tronçons avec un contre la montre individuel le matin à Nieul et l'après-midi en ligne en traversant 7 communes de notre territoire.

Budget prévisionnel : 3 654 euros

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Avis favorable

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable

GROUPEMENT DES JEUNES FOOTBALLEURS EN CŒUR DE SAINTONGE

Le groupement renouvelle son opération « Tournoi de football en Cœur de Saintonge » le 15 juin.

60 équipes des clubs de la région soit plus de 400 footballeurs de 5 à 13 ans sont attendus.

Comme l'an dernier, il est proposé de verser une subvention de 500 euros à chacun des 3 clubs membres du Groupement à savoir : Beurlay, Saint Porchaire et Trizay.

Budget prévisionnel : 6 800 euros.

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : Avis favorable

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable

ASSOCIATION LES AMIS DE LA ROCHE COURBON.

Depuis 9 ans, le château de La Roche Courbon accueille chaque été les spectacles Sites en Scènes programmés par le Conseil Général.

Cet été, la compagnie théâtrale Toulousaine de l'Esquisse y présentera « Le Capitaine Fracasse » de Théophile Gautier lors des soirées des 9, 10 et 11 juillet.

La participation du Conseil Général est de 25 000 euros.

Budget prévisionnel : 30 100 euros

Montant sollicité : 1 500 euros

Avis de la commission : Avis favorable

Avis du Conseil Communautaire Avis favorable. Jean LEPOULIQUEN ne participe pas au vote et Yves AUBERT et Michel DOUBLET s'abstiennent.

CŒUR DE SAINTONGE RUGBY.

Malgré quelques vicissitudes sur l'engagement des enfants, le club a réussi, à maintenir 2 équipes chez les plus jeunes. Par contre, la section de rugby à toucher connaît un développement croissant.

3 manifestations sont organisées par le club : 1 déambulation semi nocturne le samedi 4 mai, 1 open de rugby à toucher le dimanche 19 mai et une sortie au Pays Basque pour les moins de 9 ans pour récompenser leur engagement.

A ce titre, le club sollicite une subvention de 500 euros.

Avis de la commission : Avis favorable fléché sur la 1ère manifestation.

Avis du Conseil Communautaire Avis favorable fléché sur la 1ère manifestation.

PORT D'ENVAUX BASKET-BALL.

Le club organise sa traditionnelle édition, la 6ème, de sa randonnée marche et VTT le dimanche 30 juin.

Cette manifestation vise à cofinancer la création du contrat CAE proposé à un jeune entraîneur pour les enfants, en partenariat avec une association sportive de Saint Jean d'Angély.

Le club a obtenu son renouvellement du label départemental de la Fédération Française pour son école de basket. Il a également signé un contrat « basket-école » avec le RPI Port d'Envaux – Crazannes.

Budget prévisionnel : 4 000 euros

Montant sollicité : 500 euros

Avis de la commission : Avis favorable.

Avis du Conseil Communautaire Avis favorable. Sylvain BARREAUD et Bernard MOREAU ne participent pas au vote.

SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS LABELLISES.

Il est proposé de reconduire cette opération sur les mêmes bases (10 euros par licenciés de 6 à 16 ans mise en place en 2012 Ce montant sera majoré de 20 euros par licence pour les clubs labellisés intégrant une école de formation.

Le montant alloué était de 13 740 euros.

Afin de déterminer le montant pour 2013 un nouveau recensement auprès des clubs sportifs sera fait.

Avis de la commission : Avis favorable.

Avis du Conseil Communautaire Avis favorable.

14.1 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre de notre compétence Enfance Petite-Enfance, Monsieur le Président soumet l'attribution au P'tits Cœurs de Saintonge / Secteur Jeunesse d'une subvention de 1 550 €uros.

Dans le cadre du renouvellement de la convention qui nous lie avec l'association ADIL 17 Monsieur le Président propose de verser notre contribution fixée à 2013 pour : 1 143 €uros

Adopté à l'unanimité

16. REPRESENTANTS BALANZAC ET NANCRAZ AU PAYS DE SAINTONGE ROMANE.

Monsieur le Président précise que suite à l'intégration des communes de Balanzac et Nancras, il convient de désigner les représentants de ces communes pour siéger au Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane.

- BALANZAC :
Madame Catherine BETIZEAU
Monsieur Bernard COMPAN
- NANCRAS :
Monsieur Jean-Pierre CHOTARD
Monsieur Michel ROBERT

Adopté à l'unanimité

17. QUESTIONS DIVERSES.

■ Monsieur le Président du Conseil Général invite tous les Maires à l'inauguration du sentier de visite Pôle-Nature de Crazannes qui se déroulera le samedi 13 avril à 10 heures.

■ Dans le cadre de la mise en place du Plan de Prévention des Risques Professionnels au sein de la Communauté de Communes, le Centre de Gestion qui a conventionné avec le Fonds National de Prévention de la CNRACL nous permet d'obtenir une subvention. Il est proposé de reverser aux communes qui participent à cette action leur prorata de la dite subvention. Les montants seront déterminés à la fin de cette action.

Adopté à l'unanimité

■ Monsieur le Président soumet le nouveau tableau des attributions de compensation pour 2013, ou sont intégrées les communes de Balanzac et Nancras

Adopté à l'unanimité

■ Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire de sa volonté de mettre en place une commission plénière et un comité de pilotage sur le péri-éducatif. D'ores et déjà, les élus intéressés par une participation à l'une de ces commissions, ou aux deux, doivent en informer Mathieu BARBAUD. Celui-ci sera chargé de mettre en place ces deux structures en diffusant l'information auprès de tous les acteurs concernés.

■ Intervention de l'Association ST FIACRE en complément d'AI 17: Monsieur le Président informe les Maires que pour faire face à leur demande de travaux au sein de leur commune, nous faisons appel à cette association. Son responsable prendra contact avec les élus en charge de ce dossier pour planifier au mieux les temps d'intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20 H 30.

Fait à Saint Porchaire, le 24 avril 2013.

Le Président,

Sylvain BARREAUD.

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE